

RCS : METZ
Code greffe : 5751

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00068
Numéro SIREN : 834 418 881
Nom ou dénomination : DIT TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2020 sous le numéro de dépôt 2051

Société à Actions Simplifiées &Dit Technologies

Au capital de 3000 €

Siège social : 16 route de Sarrebruck, 57530 Silly-sur-Nied

834418881 au RCS de Metz

**Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du
01/02/2020**

Le Premier Février Deux-Mille-Vingt à Onze heures

Les associés de la société &Dit Technologies SAS au capital de 3000€ enregistré au RCS de Metz sous le N° 834418881 ont tenu leur assemblée générale extraordinaire après avoir été convoqués par le gérant.

Associés présents :

- Geoffrey Rosier, 16 Route de Sarrebruck 57530 Silly-sur-Nied, représentant 2700 Parts Sociales
- Nicolas Wolf, 50 Grand'Rue 57680 Novéant-sur-Moselle, représentant 300 Parts Sociales

Geoffrey Rosier, Président préside l'assemblée. Il constate que l'ensemble des associés présents ou se faisant représenter est propriétaire de 3000 parts sociales, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Il tient à la disposition des associés les pièces suivantes :

- l'avis de réception des lettres de convocation envoyées aux associés,
- le rapport de gestion et comptes annuels,
- le texte de la résolution soumise aux associés.

Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la question suivante : changement de domiciliation de la société et rémunération du Président.

La délibération est ensuite déclarée ouverte.

Première résolution

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, l'assemblée décide de modifier l'adresse du siège social de la société, ainsi la nouvelle adresse de la société &Dit Technologies sera désormais le 19 rue des Vanneaux, 57155 Marly. Les Gestionnaires de la société s'engage à faire les démarches nécessaires auprès des différents organismes afin de faire valoir le changement d'adresse.

L'assemblée adopte cette résolution par **3000 Voix** sur **3000 Voix** présentes.

Deuxième résolution

L'assemblée décide par conséquent que l'article 4 des statuts relatif au siège social est rédigé ainsi :

Le siège social est fixé 19 rue des Vanneaux, 57155 Marly.

L'assemblée adopte cette résolution par **3000 Voix** sur **3000 Voix** présentes.

Troisième résolution

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, l'assemblée décide de mettre en place la rémunération du Président, cette rémunération est portée à 2600€ Brut.

L'assemblée adopte cette résolution par **3000 Voix** sur **3000 Voix** présentes.

Quatrième résolution

L'assemblée décide par conséquent que l'Article 13.7 des statuts relatifs à la rémunération du président est rédigé ainsi :

Le Président recevra une rémunération de 2600€ Brut. Cependant en fonction de l'effet de rentabilité de la société, il peut être émis des mois sans salaire.

En revanche, le président a droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs et au barème kilométrique prévu par la loi.

L'assemblée adopte cette résolution par **3000 Voix** sur **3000 Voix** présentes.

Fin des Résolutions

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à Douze Heure (12 :00)

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

Fait à **Silly-sur-Nied** le **01/02/2020**

Signature du Président

